Rencontres effinergie
Mercredi 12 février 2014

Discours de Jean-Jack QUEYRANNE pour l'accueil de Cécile DUFLOT

Madame la ministre,

Au nom de l'association effinergie que je préside et des participants à cette journée, je voudrais vous accueillir. Nous attendons avec intérêt votre intervention dans la mesure où vous avez, lors de vos vœux, indiqué que votre objectif et celui du gouvernement était de faire qu'en 2050, tous les Français, toutes les Françaises, vivent dans des bâtiments basse consommation.

Je crois que c'est un objectif très fort qui est donné. On connaît aussi l'objectif fixé par le Président de la République, nous l'avons rappelé : les 500 000 rénovations par an d'ici 2017.

Il y a un certain nombre de mesures qui ont été prises sous votre impulsion, que nous avons trouvées positives, nous les avions souhaitées. Je pense notamment, lors de la conférence environnementale, à l'annonce sur la TVA à 5,5 % pour les travaux de rénovation énergétique. Ce n'était pas gagné d'avance, il a fallu beaucoup d'interventions. Je pense également à la prime exceptionnelle pour la rénovation énergétique, à la mise en place des Points Rénovation Info Service qui est en train de se faire avec le déploiement par l'ADEME et les Espaces Info Energie. En Rhône-Alpes, nous avons assisté à un doublement des demandes qui ont été adressées aux Espaces Info Energie***, on parlait de 60 à 70% en moyenne qui avait été constaté par l'ADEME***.

Alors, je voulais vous délivrer quelques messages, d'autant plus que la loi Alur devrait être votée la semaine prochaine et promulguée prochainement.

D'abord vous dire que nous attendons avec impatience la loi sur la transition énergétique qui va permettre, nous l'espérons, d'accélérer le mouvement parce qu'actuellement, avec 130 000 logements rénovés par an, l'objectif reste encore à atteindre : il faut multiplier le nombre par 4.

Vous dire aussi que les Régions et l'ensemble des professionnels qui sont présents aujourd'hui ici sont disponibles. Nous savons que le développement se fait par l'action territoriale. Et il y a des leviers à actionner.

Il y a le levier politique dont je viens de parler, qui vise à renforcer l'échelon territorial dans la mise en œuvre des politiques énergétiques. Si on veut parvenir à la massification, cela se jouera d'abord sur les territoires.

J'ai parlé des Points Rénovation Info Service mais nous avons aussi commencé avec l'ADEME à mettre en place des plateformes territoriales de la rénovation. Je crois que les Régions sont aussi disponibles - ça sera un des sujets importants de la loi sur l'organisation territoriale - pour travailler sur les pouvoirs réglementaires qui doivent nous être délégués. Et pourquoi pas, un pouvoir réglementaire sur la rénovation des bâtiments qui permettrait d'adapter la norme aux réalités territoriales de chaque Région.

Il y a le levier financier. Vous savez que les Régions sont engagées dans un certain nombre d'expérimentation avec des véhicules d'ingénierie de financement. Environ la moitié des Régions se sont engagées. Donc la mise en place de solutions de financement, Pierre Ducret a eu l'occasion de nous en parler au nom de la CDC, est aussi un principal levier. Il s'agit d'un élément déterminant.

Il y a le levier technique et normatif. Il y a eu un débat très intéressant aujourd'hui sur la RT 2012 et le poids des normes, et en particulier sur les questions de simplification. Mais, c'est la tarte à la crème au niveau gouvernemental, beaucoup de commissions s'occupent de simplification. En général, j'ai constaté en tant que parlementaire que lorsqu'on veut simplifier, on complexifie, alors il faut que sur ce plan là, on puisse avancer de façon significative.

Et puis enfin, je terminerai en parlant de l'innovation. Les Régions que nous représentons au sein de l'association effinergie ont compétence en matière de formation professionnelle; c'est un domaine très important. L'Association des Régions de France a signé avec la CAPEB, une convention qui doit permettre de faire évoluer les professions et notamment à travers, tant la formation initiale dans la définition de ce qu'on appelle le plan de développement des formations, qu'à travers la formation professionnelle continue. Mais l'innovation, ce n'est pas uniquement la formation mais c'est aussi comment on passe a une phase industrielle dans le domaine de la rénovation. Et je rappellerai que la rénovation thermique constitue un des 34 plans industriels définis par le gouvernement. Je pense qu'il y a aussi beaucoup de progrès à faire.

Voilà, nous sommes disponibles pour mettre en œuvre une grande action, qui a été lancée au niveau politique dans la conférence environnementale. Vous êtes, en tant que Ministre de l'aménagement du territoire et du logement, aux premières loges pour impulser le mouvement. Nous allons vous écouter avec beaucoup d'intérêt, Madame la Ministre. Merci d'être venue pour clôturer nos travaux.